



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Robert Schuman
HOMBOURG HAUT



Hombourg-Haut, le jeudi 5 novembre 2020

Le Principal du Collège
Schuman de HOMBOURG HAUT

à

Mesdames et messieurs les responsables
légaux des élèves du collège Schuman,

Collège Robert SCHUMAN

Dossier suivi par

M. Steve LAJUS

Principal

Téléphone

03 87 50 11 90

Courriel :

Steve.lajus@ac-nancy-metz.fr

Ce.0572491@ac-nancy-metz.fr

75 rue Beau Site

57470 HOMBOURG-HAUT

Accueil du public
du lundi au vendredi de 7h30
à 12h00 et de 13h00 à 16h30
sauf mercredi après-midi

Organisation collège Schuman à partir du lundi 09 novembre dans le cadre du nouveau protocole sanitaire :

Le confinement étant prévu jusqu'au 01 décembre 2020 et les stages de 3ème étant facultatifs pour cette année, j'ai décidé que la période de stage prévue du 30 novembre au 04 décembre 2020 est annulée.

De la même manière, la rencontre parents professeurs initialement prévue le jeudi 26/11 est reportée à une date ultérieure.

Depuis la rentrée du 02 novembre, un nouveau protocole sanitaire doit être établi dans les établissements scolaires compte tenu de la circulation importante de la Covid-19.

Pour notre établissement, le protocole à partir du lundi 09 novembre sera le suivant :

- La rentrée des élèves le matin accélérée afin d'éviter les attroupements
- Une classe par salle pour les enseignements ne nécessitant pas de salle spécifique
- La circulation des élèves revue afin d'éviter au maximum le brassage
- Une partition de la cour de récréation afin de mettre les élèves par niveau et éviter le brassage
- Le maintien dans la mesure du possible des aides, des ateliers, de l'UNSS par niveau
- Le passage à la demi-pension par classe avec une distanciation entre les classes
- Une désinfection systématique des tables de demi-pension après chaque passage d'élève
- Nettoyage des mains au savon ou gel hydro alcoolique à l'entrée et sortie de l'établissement, de la demi-pension, des cours.

Du fait de l'utilisation d'une salle par classe et de la possibilité d'y laisser les affaires, les casiers seront vidés et fermés.

Du fait de la partition de la cour de récréation, et afin éviter les attroupements, le préau ne sera que rarement accessible. Aussi, merci de prévoir dans le sac des enfants dont vous avez la charge un petit parapluie.

Toutes les informations utiles sont sur « Mon bureau numérique » et sur l'onglet « Pronote »

Mon équipe et moi restons à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Le Principal,
S. LAJUS

